



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 26 septembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 16 septembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Monsieur Marien LOVICHY pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine
MARTIN

OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE

Délaissés de la Lino - Acquisition d'une emprise foncière sur l'État

Dans le cadre de la réalisation de la liaison nord-ouest (Lino), l'État a acquis un certain nombre de parcelles situées sur le territoire de la Ville de Dijon.

Des parcelles devenues inutiles à la construction de la Lino, ont été déclassées du domaine public par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

France Domaine a proposé à la Ville d'exercer son droit de priorité sur six parcelles de terrain représentant des "délaissés" de la Lino, limitrophes au site de l'ancienne décharge appartenant à la Ville de Dijon.

Compte tenu de leur localisation, il est ainsi proposé l'acquisition de ces terrains, libres d'occupation, d'une superficie totale de 9 242 m², cadastrés section HV n°94, 108, 109, 110, 113 et 114, pour le montant global de 3 696 €, conformément au prix de vente déterminé par France Domaine compte tenu de l'affectation de ces terrains.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

1 - **d'acquérir** sur l'État représenté par France Domaine, les terrains limitrophes au site de l'ancienne décharge appartenant à la Ville de Dijon, d'une superficie totale de 9 242 m², cadastrés section HV n°94, 108, 109, 110, 113 et 114, pour le montant global de 3 696 € ;

2 - **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;

3 - **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Président,
Monsieur REBSAMEN